

PROJET DE PORCHERIE DE RAIMBEAUCOURT : LA POSITION D'AIVES !

Cet élevage porcin ne serait pas le pire de tous dans notre région, loin s'en faut !

- Si l'on fusionnait l'élevage de type naisseur du père *Geudin* avec le projet d'élevage de type engraisseur du fils *Geudin*, ce qui correspondrait à la réalité du terrain, cela ferait un élevage de 2 687 équivalents animaux pour une production de 5 500 porcs charcutiers par an. Ce n'est sans doute pas une mégaporcherie, mais c'est déjà trop pour éviter, entre autres, les risques environnementaux et sanitaires liés à la concentration et à la promiscuité des animaux !

- Il faut souligner que les porcs à l'engraissement auront une surface minimale disponible d'environ 1.20 m² dont 0.85 m² paillée, ce qui est *un plus* par rapport aux habituels élevages industriels sur caillebotis intégral où les porcs disposent d'une surface minimale de 0.65 m² ! Cela ne sera un réel *plus* pour les animaux et l'environnement que si la paille est présente en quantité suffisante et que l'on en ajoute plusieurs kilos, en moyenne, par jour et par porc! Mais cela restera encore loin des élevages à "taille humaine" où les porcs auront la liberté de s'épanouir à l'air libre !

Néanmoins, nous recommandons aux consommateurs qui n'ont que le choix entre de la viande de "porcs de caillebotis" et de la viande de porcs élevés sur paille à choisir cette dernière.

- Il faut également souligner qu'il semble, mais cela restera à confirmer, que l'alimentation des porcs se fera en partie à partir de la production de la ferme *Geudin*, ce qui est un plus par rapport à une alimentation provenant exclusivement de produits d'importation avec OGM, pesticides, ... ! Mais cela restera encore loin d'une alimentation locale et bio que nous promouvons pour les élevages !

- Cependant, la proximité de l'ensemble des bâtiments de cet élevage avec les premières habitations rend ce projet difficilement acceptable pour les riverains. Quelques dizaines de mètres seulement séparent le bâtiment *naisseur* (200 truies) et ces habitations, ce sera à peine plus de 100 mètres pour le futur bâtiment *engraisseur* ! C'est trop peu pour éviter aux riverains les diverses nuisances dues à cette proximité et il faut rappeler l'antériorité de l'existence de ces habitations par rapport à celle de l'exploitation porcine avec ses 200 truies !

Les nuisances olfactives, entre autres, ont pu être constatées par la centaine de participants à la manifestation du 4 juin 2016 contre ce projet de porcherie.

AIVES s'oppose donc à ce projet de porcherie sur la commune de Raimbeaucourt et soutient le combat de ses opposants.